

Loi des Faillites.

10° L'obligation pour toute personne s'engageant dans la liquidation des faillites, de déposer au greffe de la Cour Supérieure une garantie générale de pas moins de \$5,000 ;

11° L'établissement d'un tarif d'honoraires et de dépens de liquidation ;

12° L'obligation pour les inspecteurs d'une faillite de contrôler et approuver toutes les dépenses de liquidation ; et à défaut de ce contrôle, obliger le liquidateur à faire taxer son mémoire de dépenses par le tribunal ;

13° Accorder au failli le droit de demander décharge complète de ses obligations dans le cas où la succession rapportera 50 cents net par piastre à ses créanciers.

Ces différentes propositions furent adoptées.

Immigration.

L'immigration de gens absolument inutiles au Canada a été l'objet d'une résolution du conseil qui se lit comme suit :

" Attendu qu'il existe dans les Statuts du Canada une loi pour prévenir l'immigration des indigents suffisante pour protéger le corps social ;

" Attendu que le gouvernement du Canada a manifesté l'intention d'appliquer cette loi dans toute sa rigueur ;

" Attendu que l'immigration des juifs est d'une qualité qui n'est certainement pas désirable, et qu'elle menace de devenir un fardeau pour le Canada ;

" Résolu que cette Chambre prie le gouvernement de mettre à exécution les lois passées pour prévenir le débarquement de toute personne qui n'a pas les qualifications nécessaires pour résider en Canada."

En vue de prévenir les frais énormes d'expropriations futures, et de régularité de la voirie, le conseil a mis à l'étude un projet de cadastre qui s'étendrait à toute l'île de Montréal, dans la prévision de l'extension des limites actuelles.

1892

Officiers pour 1892.

Les élections de 1892 donnèrent le résultat suivant :—Président, M. L. E. Morin, sr. ; vice-président, M. H. Laporte.

Membres d'honneur du conseil.—MM. J. Grenier, J. U. Dufresne, J. X. Perreault, D. Parizeau, M. P. P.

Membres du conseil. MM. J. Asselin, L. I. Boivin, J. Brunet, C. H. Catelli, J. Contant, C. E. Delorme, P. Demers, O. Dufresne, A. Gagnon, J. Fortier, L. E. Geoffrion, T. Gauthier, J. Haynes, Frs. Hurtubise, J. Lambert, fils, J. B. A. Lanctot, L. E. Morin, jr., J. H. Pellerin, F. D. Shallow, Alf. Thibaudeau, J. A. Vaillancourt, A. White.

Arbitres du tribunal de Commerce.—MM. A. Leclaire, J. Grenier, J. D. Roland, l'honorable L. Tourville, J. C. Robert, O. Dufresne, D. C. Brosseau, D. Parizeau, J. Barsalou, L. H. Hébert, F. X. Dupuis.

Examineurs des farines et grains.—MM. l'honorable L. Tourville, G. G. Gaucher, J. P. Daigle, L. N. Hurtubise, J. P. Lébel.

Provisions, beurres et fromages.—MM. E. Lavigne, J. A. Vaillancourt, J. B. Bourassa, J. M. Dufresne, T. Gauthier, J. X. Perreault, H. Laporte, C. Langlois.

Huiles et poissons.—MM. I. W. Telmosse, J. B. A. Martin, L. E. Geoffrion, D. C. Brosseau, J. E. Quintal, L. E. Morin, jr.

Produits chimiques.—MM. J. Contant, S. Lachance, A. Robert, D. J. Leduc.

Cuirs et peaux.—MM. S. O. Delorme, G. Boivin, E. Lavigne, J. L. Pellerin, Z. Désormeau, J. H. Pellerin.

L'année 1892 sera citée dans les annales de la Chambre de Commerce par le grand nombre de questions vitales qui ont été discutées par le Conseil, et l'avancement pratique de plusieurs grandes idées mises au jour au cours de ses délibérations.

Voici la liste des questions débattues : L'alliance des Chambres de Commerce de la province, et la fondation de nouvelles Chambres dans les localités où il n'en existe pas encore ; la question de l'extension de l'instruction musicale ; l'acquisition par le gouvernement des lignes télégraphiques et téléphoniques du pays ; le congrès des Chambres de Commerce à Londres, et les relations de la mère-patrie avec le Canada ; les conférences à la Chambre de Commerce sur des sujets pratiques ; le tarif d'exportation sur le bois du Canada ; les réclamations en matières douanières ; l'administration des bureaux de poste dans la province ; l'inspection sanitaire de Montréal ; la réduction du tarif sur les colis postaux ; le déboisement des forêts ; la quarantaine de la Grosse-Île ; poids et mesures (système métrique) ; les lois d'arbitrage et de conciliation entre patrons et ouvriers ; les taxes municipales sur le commerce ; la fermeture des magasins à bonne heure ; les droits d'importation sur le tabac, le choléra et la quarantaine ; la livraison du pétrole à Montréal ; les nouvelles taxes provinciales ; l'incident Nicholas Smith à Trois-Rivières ; la question du chemin de fer de Saint-Lin et Joliette ; les travaux du havre de Montréal ; la bibliothèque publique ; la représentation du commerce canadien-français à Chicago ; les industries domestiques ; l'exposition agricole de Montarville ; le carême de 1893 et le commerce de poisson ; les contrats d'éclairage de la ville ; l'administration civique ; l'inspection des peaux à Montréal ; la loi de faillite ; le chemin de fer de la rive Sud, et l'excursion d'été. Quelques questions d'économie interne ont été aussi réglées.

Une proposition a été soumise à la Chambre de Commerce, suggérant l'acquisition par l'Etat de toutes les lignes télégraphiques et téléphoniques, dans le but d'obtenir un service et un tarif uniformes d'expéditions de dépêches et de messages. Cette question d'une très grande importance a été l'objet d'une résolution tendant à demander, par voie de pétition, au gouvernement fédéral d'acquiescer et d'exploiter ce service dans l'intérêt général du pays. A cette occasion, M. L. E. Morin, junior, a lu un travail très soigné sur l'origine, les développements, et l'usage du télégraphe et du téléphone, qui lui valut les applaudissements unanimes de la Chambre.

En juin, pour répondre à une invitation de la Chambre de Commerce de Londres, deux délégués furent nommés pour prendre part au Congrès des Chambres de Commerce de l'Empire Britannique, MM. J. X. Perreault et C. E. Delorme. Un certain nombre de questions avaient été adressées dès le mois de mars précédent à notre Chambre pour être mises à l'étude et provoquer une expression d'opinion. L'étude des propositions soumises fut l'objet des délibérations de deux séances spéciales, les 12 et 19 avril.

A la séance du 12 la proposition suivante fut soumise par M. J. X. Perreault :—